



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **INFOLETTRE EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE (EDD) – MARS 2024**

---

### **Rectorat**

#### **Mission académique Education au développement durable**

Sophie Pons, IA-IPR  
[mission.edd@ac-creteil.fr](mailto:mission.edd@ac-creteil.fr)  
4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex

---

*Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges, Mesdames et messieurs les directeurs des écoles, s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.*

---

### *Références :*

*-Circulaire MENE2025449C « Renforcement de l'éducation au développement durable – Agenda 2030 » publiée au BO du 24 septembre 2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>*

*-Loi n° 2021-1104 du 22-08-2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>*

---

**Objet :** infolettre de la mission académique Education au développement durable (EDD) de mars 2024

---

La mission académique EDD accompagne les établissements de l'académie de Créteil en relayant les informations institutionnelles et les projets partenariaux, en proposant des formations et ateliers, en coordonnant la campagne de labellisation E3D et le prix de l'action éco-déléguée à l'échelle académique. Trois infolettres EDD sont publiées chaque année.

**L'infolettre EDD de mars 2024** est disponible ici : <https://edd.ac-creteil.fr/IMG/pdf/edd-infolettre-mars2024-finale.pdf>

En particulier le prochain "**RDV des éco-délégués cristoliens**" aura lieu le **25 mars de 14h à 15h** : <https://edd.ac-creteil.fr/Prochain-RDV-des-eco-delegues-cristoliens-le-25-mars-2024> Ce rendez-vous désormais régulier pour les élèves éco-délégués de l'académie, et leurs référents, permet des échanges autour d'exemples d'actions inspirantes. Il sera l'occasion aussi de revoir les conditions de participation au **Prix de l'action éco-déléguée de l'année 2024** (rappel : envoi des vidéos avant le 8 avril à [ce.ipr@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr@ac-creteil.fr))

Du 25 au 30 mars 2024, [une semaine d'action et de sensibilisation à la transition écologique](#) « **J'peux pas, j'ai climat** » est organisée par l'Agence du service civique et l'Agence de la transition écologique (Ademe), avec l'ensemble des organismes d'accueil des jeunes engagés. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement scolaires peuvent décliner l'opération dans les établissements scolaires, avec les jeunes qui y sont en mission de service civique, en lien avec les référents EDD d'établissement et les éco-délégués. [12 fiches actions sont disponibles](#)

**Sophie PONS, IA IPR**